



AVIS AU CONSEIL N^o 03-02

Objet : Deuxième Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce

Le Comité consultatif public mixte (CCPM) de la Commission de coopération environnementale (CCE) de l'Amérique du Nord :

EN CONFORMITÉ avec le paragraphe 16(4) de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE), lequel stipule que le CCPM « pourra fournir des avis au Conseil [constitué des ministres de l'Environnement des trois pays signataires de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA)] sur toute question relevant du présent accord, [...] ainsi que sur [sa] mise en oeuvre et [son] développement, [et qu'il] pourra exercer telles autres fonctions que lui confiera le Conseil »;

AYANT participé au deuxième Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce qu'a organisé la CCE en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement, les 25 et 26 mars 2003, à Mexico;

FÉLICITANT le Secrétariat de la CCE pour les fructueux travaux qu'il a accomplis et les plans qu'il a tirés en vue d'organiser d'autres activités dans ce domaine;

LE CCPM RECOMMANDE AU CONSEIL :

- d'inciter les gouvernements à établir un ensemble de conditions fondamentales dans les domaines de l'économie et de l'environnement qui permettraient d'évaluer les répercussions de l'ALÉNA dans ces deux domaines depuis son entrée en vigueur, il y a dix ans;
- de charger le Secrétariat de relever des mécanismes commerciaux qui favorisent la mise au point de nouvelles techniques ainsi que leur transfert, dans l'optique d'une utilisation aussi efficace qu'écologique de l'énergie et des ressources naturelles;
- de tirer parti de l'avancée des travaux de la CCE sur l'environnement et le commerce pour collaborer avec ses homologues du commerce, dans le cadre des activités menées en vertu du paragraphe 10(6) de l'ANACDE, pour en arriver à une écologisation du commerce dans les négociations d'un accord sur la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA) et en promouvoir les avantages.

Compte tenu de la nécessité exprimée par les spécialistes et les membres du public qui ont participé au Symposium, le CCPM est d'avis de commencer à intégrer l'information disponible pour élaborer les politiques et recommande en outre au Conseil :

- de charger le Secrétariat de réaliser des évaluations des incidences positives et négatives que peuvent avoir les programmes de subvention relatifs à l'environnement et au patrimoine naturel de l'Amérique du Nord.

Le Symposium ayant permis de tirer une autre conclusion importante, en cernant plus adéquatement les répercussions des accords et des jugements commerciaux sur les peuples autochtones, leurs droits collectifs et leurs territoires, ainsi que les répercussions de tribunes commerciales inopportunes sur l'examen de ces questions, le CCPM félicite également le Secrétariat d'avoir organisé, au cours du Symposium, une séance particulière portant sur le commerce et les peuples autochtones, et recommande en outre au Conseil :

- d'inviter la CCE à poursuivre ses efforts en vue d'éclaircir les questions autochtones et de les intégrer à ses travaux sur l'environnement et le commerce, de même qu'à continuer de solliciter l'opinion des peuples autochtones sur la meilleure manière d'y parvenir.

En dernier lieu, il est essentiel de mentionner que les discussions auxquelles a donné lieu le Symposium ont à nouveau souligné l'importance de conclure un accord sur l'évaluation des répercussions environnementales transfrontalières afin de veiller à ce que les décisions en matière de commerce et de développement tiennent compte du large éventail d'intérêts représentés au sein de la société. Si l'on prend en considération les objectifs communs de société qu'énonce l'ANACDE, il faudra par ailleurs se doter des mécanismes qui s'imposent pour promouvoir ces objectifs.

Le CCPM continuera de suivre de près l'évolution de cet important domaine d'activité dans le cadre du plan de programme de la CCE pour 2004.

ADOPTÉ PAR LE CCPM
le 27 mars 2003